



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 5 février 2024

Intervention d'Eric BAINVEL

OBJET : CONVENTIONS DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE SAINT-HERBLAIN ET L'ÉDUCATION NATIONALE POUR L'OUVERTURE D'UN LIEU PASSERELLE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-HERBLAIN - ÉCOLES NELSON MANDELA ET BERNARDIÈRE - 2023-2026

Mesdames, Messieurs,

Nous voterons évidemment pour cette délibération. Nous sommes totalement d'accord avec ce qui est exprimé dans cette délibération et en particulier le fait que « la première scolarisation constitue un enjeu majeur pour les enfants et leur famille, et ce, en particulier, dans les quartiers prioritaires » Toutes les études montrent, comme il est écrit dans cette délibération, qu'« une scolarisation précoce permet de réduire les inégalités scolaires ultérieures ». Le problème est pour l'école Mandela les termes « inégalités scolaires ultérieures ».

En effet l'école Mandela n'est toujours pas intégrée dans le dispositif REP+, qui est le seul actuellement permettant d'essayer de réduire les inégalités scolaires ultérieures. Sans cette obtention de ce statut de REP+ et des moyens qui vont avec, cette classe passerelle nous apparaît comme un pansement sur une jambe de bois.

Le 6 décembre dernier, grâce à un rendez-vous obtenu par notre députée de circonscription, Ségolène Amiot et notre action, une délégation de 2 parents était reçue par un membre du cabinet du ministre de l'Éducation. Depuis le ministre de l'Éducation Nationale a changé. Que va donc devenir ce qui a été dit lors de cette réunion ? Jeudi dernier une nouvelle délégation était reçue par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale du département. Il a écouté. Mais rien de concret. On est donc toujours au même point.

Vous avez écrit Mr Le Maire des courriers. Mais ceux-ci restent lettre morte. Lors du conseil municipal de juin dernier, nous, élu.es de Saint Herblain En Commun, vous avons poussé à organiser une conférence de presse de l'ensemble des élu.es du Conseil



Citoyen-nes
engagé-es



Élu.e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Municipal, sauf évidemment ceux du parti présidentiel, avec envoi d'un courrier signé par les élu.es.

Mais là encore, rien. Sinon le mépris de ce gouvernement extrémiste et de ses élu.es au service des ultra riches et de la mise en place d'une politique qui nous amène vers le fascisme, à l'image de la loi anti immigration dont Mr Annereau et les 2 élu.es de son groupe ont prouvé avec brio cette dérive d'extrême droite.

Notre question s'adresse donc à vous Mr Le Maire, mais aussi à tous les membres de la majorité.

Prévoyez-vous d'autres types d'actions, afin de permettre à l'école Mandela d'intégrer le dispositif REP+ ?

Par ailleurs, il n'y a pas d'assurance que le collège qui va remplacer le collège Ernest Renan, reste en Réseau d'Education Prioritaire ! Les écoles qui y sont rattachées (Sensitive, Bernardière et Rabotière) perdraient leur statut REP, alors qu'elles demandent à être en REP+.

Avez-vous des informations quant à cette éventualité qui serait catastrophique pour ces 3 écoles ?

Merci pour votre réponse.

